

Rapport Développement Durable 2015



DEPUIS 2001
LE DÉPARTEMENT
DU NORD
EST ENGAGÉ DANS
UNE DÉMARCHE
AGENDA 21



Territoire pionnier en matière de développement durable, le Nord présente son cinquième rapport sur la situation en matière de développement durable de la collectivité départementale, portant sur les années 2014 et 2015.

Dans un contexte budgétaire complexe, ce rapport illustre l'action du Département du Nord, pour apporter des réponses aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux de notre territoire, à l'heure où les décideurs internationaux se sont accordés sur des objectifs communs lors de la COP 21 de décembre 2015.

Pour illustrer les initiatives originales que le Département met en œuvre jour après jour, 17 actions phares de l'année 2014 et 19 actions en cours de réalisation en 2015 ont été retenues.

En 2015, l'Agenda 21 du Conseil départemental du Nord a également été reconnu « Agenda 21 local France » par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.

Sous le pilotage de Paul CHRISTOPHE, Vice-président du Conseil départemental du Nord chargé de l'Environnement, du Développement durable, de l'Eau et de l'Assainissement, notre démarche en faveur du développement durable prend un nouvel essor dès 2016 avec la troisième étape de notre Agenda 21, résolument tournée vers l'avenir.

Je tiens à remercier vivement l'ensemble des services qui œuvrent au quotidien pour faire du développement durable un enjeu majeur dans les politiques départementales au service des Nordistes.

Bonne lecture à tous !

Jean-René LECERF
Président du Conseil départemental du Nord

Sommaire

Préambule	7
Mise en lumière des points forts de l'année 2014	8
PARTIE 1 Le fonctionnement interne du Département et la gestion du patrimoine	9
1.1 Énergie	10
Groupement de commande pour les achats énergétiques	10
1.2 Qualité, Innovation	11
Le référentiel « Route Durable » laisse place au référentiel « HQE infrastructures »	11
Obtention de la certification ISO 9001 de l'activité aménagement et exploitation de la voirie départementale	12
Techniques alternatives pour la réduction des sédiments du port de Gravelines par des procédés bactériens : le BIO-TRAITEMENT	13
Dématérialisation pour les transports scolaires	14
1.3 Promotion de l'égalité et lutte contre les discriminations	15
Signature d'une charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale	15
Création du pôle médiation et défense des droits	16
1.4 Politique de ressources humaines responsable	17
Bilan de l'apprentissage	17
Politique handicap	18

Sommaire

PARTIE 2	Les actions mises en œuvre sur le territoire et vers les populations	19
2.1 Déplacements		20
	Projet de mise en place d'une ligne de Car à Haut Niveau de Service sur l'autoroute A23	20
	Schéma interdépartemental Nord Pas-de-Calais de covoiturage	21
2.2 Partager une vision d'avenir des territoires du Nord		22
	Contrats d'aménagement et de développement durables des territoires	22
	Contrats de ville	23
2.3 Culture pour tous		24
	Organisation d'opérations de book-crossing	24
2.4 Innovation		25
	Engagement du Département du Nord pour le financement du Canal Seine Nord Europe	25
2.5 Construire ensemble des politiques publiques		26
	Démocratie participative	26
	Le Collège Albert Schweitzer à La Bassée : exemple d'un projet responsable pour le bien-être et la santé	27

Sommaire

Les actions en cours de réalisation de l'année 2015	28
PARTIE 1 Le fonctionnement interne du Département et la gestion du patrimoine	29
1.1 Énergie	30
Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre	30
1.2 Qualité, Innovation	31
Un patrimoine bâti durable	31
Politique d'achats responsables : les clauses sociales	32
Politique d'impression	33
1.3 Diffuser la culture du développement durable	34
Le réseau des ambassadeurs de l'Agenda 21 départemental	34
Un nouveau restaurant administratif	35
1.4 Poursuite de la dématérialisation	36
Dématérialisation dans les services	36

Sommaire

PARTIE 2	Les actions mises en œuvre sur le territoire et vers les populations	37
2.1 Développent social local		38
Le forum intercommunal : exemple en vallée de la Lys, « tous à table » à Roncq		38
2.2 Qualité, innovation		39
Partenariat pour l'élaboration d'un logiciel de conception de systèmes d'assainissement collectifs		39
2.3 Adoption d'une nouvelle politique d'habitat		40
Appel à candidatures habitats agricoles		40
Lancement du dispositif Nord Energie Solidarité		41
Mise en œuvre de l'Observatoire départemental de l'habitat		42
2.4 Insertion professionnelle		43
Microcrédit		43
Insertion professionnelle dans l'artisanat : l'exemple du Cambrésis		44
2.5 Environnement		45
Congrès commun des réseaux des Réserves Naturelles de France et des Conservatoires d'Espaces Naturels		45
Réhabilitation de la Voie Verte des Gueules Noires		46
Participation au salon international de l'agriculture		47
2.6 Plan « santé bien-être »	48	2.7 Éducation au développement durable
Journée « culture commune en santé »	48	L'assiette durable dans les collèges
		49

La loi Grenelle 2 (art. 255) a introduit pour certaines collectivités territoriales - communes et établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants, départements, régions, collectivité de Corse - l'obligation de présenter un rapport sur leur situation en matière de développement durable préalablement au débat budgétaire.

Au regard des cinq finalités du développement durable mentionnées au III de l'article L. 110-1 du Code de l'environnement, ce rapport annuel fait état de l'intégration des enjeux et des principes de gouvernance du développement durable dans le fonctionnement interne de la collectivité départementale, comme dans ses politiques tournées vers les Nordistes et vers les territoires.

Préalablement au débat d'orientations budgétaires, comme le stipule la loi, le Département présente son cinquième rapport annuel de développement durable, année de référence 2014.

La méthode retenue pour son élaboration fait intervenir l'ensemble des services départementaux, au travers d'un choix de 17 actions remarquables de l'année 2014 dans la première partie du document, et de 19 actions en cours en 2015 dans la seconde.

La question du développement durable a particulièrement marqué l'actualité de l'année 2014.

Engagé dans une démarche de développement durable depuis 2001, le Département du Nord a décidé de renouveler son Agenda 21 en s'appuyant sur 3 principes directeurs :

- faire évoluer l'Agenda 21 d'une démarche de qualité tournée vers l'éco-responsabilité à la construction d'un projet de territoire durable, en s'appuyant sur le cadre de référence défini par l'Etat pour faciliter la mise en place des démarches de développement durable ;
- faire participer les Nordistes à la construction du nouvel Agenda 21 ;
- renouveler la gouvernance de la démarche en installant un comité de pilotage composé à part égale d'acteurs institutionnels et de citoyens bénévoles, représentant toute la diversité de la société nordiste.

Ainsi, le 24 juin 2014, le Conseil départemental a adopté à l'unanimité le nouvel Agenda 21 du Nord.

Celui-ci propose 9 objectifs, 21 engagements traduits en 21 actions concrètes à mettre en œuvre sur la période 2014/2017, qui répondent à 5 enjeux prioritaires :

- bien vivre ensemble,
- mettre l'économie au service de l'humain,
- préserver et protéger nos ressources,
- s'épanouir individuellement et collectivement,
- lutter contre les dérèglements climatiques (enjeu transversal, constituant le Plan Climat Départemental).

Le présent rapport de développement durable de la collectivité constitue l'opportunité de faire état de l'avancement de certaines actions en cours du programme d'actions 2014/2017 de l'Agenda 21 du Nord, et du Plan Climat départemental. Une mention permet de repérer ces actions, il s'agit des étiquettes présentes en haut à droite de l'action.

MISE EN LUMIÈRE DES POINTS FORTS DE L'ANNÉE 2014

Le fonctionnement interne du Département et la gestion du patrimoine

SOMMAIRE



2014 GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LES ACHATS ÉNERGÉTIQUES



Mots clés : groupement de commande mutualisé, politique globale, énergie verte, gaz, électricité

Chiffres clés 2014 : 2,136 millions de m² de patrimoine bâti propriété du Département du Nord
157 GWh de consommation d'énergie pour le patrimoine bâti propriété du Département du Nord
0,4 GWh de production départementale d'électricité par énergie renouvelable

Indicateurs : 50% d'énergies vertes achetées à partir de 2016 et 287 bâtiments départementaux concernés

OBJECTIFS	La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	X
	La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	X
	La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	X
	L'épanouissement de tous les êtres humains	
	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	X
MÉTHODE	La participation des acteurs	X
	L'organisation du pilotage	X
	La transversalité de l'approche	X
	Dispositif d'évaluation partagé	X
	Stratégie d'amélioration continue	X

1.1) Énergie

La Loi Grenelle 2 impose une part d'énergie renouvelable de 23% dans la consommation d'énergies finales d'ici 2020.

Le Département met ainsi en place des actions pour renforcer la maîtrise des coûts et tendre vers l'achat d'énergies vertes.

Suite à la disparition des tarifs régulés des énergies gaz et électricité, un groupement de commande a été créé réunissant le Conseil régional Nord-Pas de Calais, les Conseils départementaux du Nord et du Pas-de-Calais, les Services Départementaux d'Incendie et de Secours 59 et 62 (SDIS), les organismes associés tels que l'Établissement Public Départemental pour Soutenir, Accompagner et Eduquer (EPDSAE), les Ruches d'entreprises, les musées...

L'année 2014 a permis la création de ce groupement d'achat, la désignation d'un Assistant à Maître d'Ouvrage, la préparation du dossier de consultation relatif à l'accord cadre pour l'électricité dont le coordonateur est le Département du Nord. A travers cette politique de maîtrise des coûts, une réflexion a été initiée sur l'achat d'énergies dites « vertes », c'est-à-dire issues des modes de production décarbonés, non émetteurs de dioxyde de carbone.

L'année 2015 est celle de la publication et l'attribution de l'accord-cadre sur l'énergie électrique par les membres du groupement. L'application de ces achats est prévue pour le patrimoine départemental au 1er janvier 2016. Une démarche similaire est en préparation pour l'énergie gaz sous la coordination du Département du Pas-de-Calais.

2014

LE RÉFÉRENTIEL « ROUTE DURABLE » LAISSE PLACE AU RÉFÉRENTIEL « HQE infrastructures »



Mots clés : infrastructure, HQE, route durable, voirie, référentiel

Chiffres clés 2014 : 5 352 km de voirie
0,667 km de voirie neuve
287 km de travaux d'entretien

Indicateurs : 8,7 kilomètres certifiés

OBJECTIFS

La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	X
La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	X
La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	X
L'épanouissement de tous les êtres humains	X
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	X

MÉTHODE

La participation des acteurs	X
L'organisation du pilotage	X
La transversalité de l'approche	X
Dispositif d'évaluation partagé	X
Stratégie d'amélioration continue	X

1.2) Qualité, Innovation

Le Département aménage et exploite le patrimoine nordiste dans un souci de performance environnementale et de concertation croissante. De plus, il noue des partenariats avec les acteurs publics et privés pour améliorer la qualité du service public : la dématérialisation des procédures en est un exemple, les liens avec les centres de recherche en est un autre.

Le Département a la charge des routes interurbaines et rurales.

Pour mener à bien cette mission, le Département du Nord a initié une démarche de « Route durable » dès 2006. La mise en place d'un référentiel a permis de réaliser une dizaine de projets routiers départementaux labellisés.

Afin de répondre aux nouvelles attentes techniques, économiques et sociétales des acteurs, en constante évolution, l'organisme certificateur Certivéa et le Département du Nord ont décidé de faire évoluer la certification Route Durable, en vue de la rendre plus accessible et adaptée à toutes les typologies de projets routiers.

Ainsi, le Département a participé avec six autres collectivités et Certivéa, à l'expérimentation d'un second référentiel. Neuf projets ont été choisis pour cette expérimentation dont deux dans le Nord : la RD 47 entre Hamel et Arleux et la RD 154 à Mecquignies.

Depuis janvier 2015, la démarche Route Durable est devenue une certification « Haute Qualité Environnementale Infrastructures ». Sa mise en œuvre permettra de piloter les opérations routières dans le respect des enjeux de développement durable au travers de 16 objectifs pouvant être regroupés en 4 thèmes (« Management Responsable », « Environnement », « Social » et « Economie »).

Cette certification par un tiers extérieur (Certivéa) permet d'attester :

- du renforcement du dialogue, de la concertation et de l'arbitrage avec toutes les parties intéressées,
- de la limitation des impacts sur l'environnement et la population en analysant et intégrant toutes les composantes du développement durable : environnement, économie et social,
- de la reconnaissance de la performance de chaque projet dans son contexte territorial.

2014

OBTENTION DE LA CERTIFICATION ISO 9001 DE L'ACTIVITÉ AMÉNAGEMENT ET EXPLOITATION DE LA VOIRIE DÉPARTEMENTALE

Agenda 21

Plan Climat Départemental



Mots clés : voirie, ISO 9001, certification, route

Chiffres clés 2014 : 287 kilomètres de travaux d'entretien

Indicateurs	2013	2014	2015
Taux d'application de la Convention d'Engagement Volontaire dans les opérations d'investissement routier	87%	100%	Objectif 100%

OBJECTIFS

La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	X
La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	X
La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	X
L'épanouissement de tous les êtres humains	X
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	X

MÉTHODE

La participation des acteurs	X
L'organisation du pilotage	X
La transversalité de l'approche	X
Dispositif d'évaluation partagé	X
Stratégie d'amélioration continue	X

1.2) Qualité, Innovation

Le Département aménage et exploite le patrimoine nordiste dans un souci de performance environnementale et de concertation croissante. De plus, il noue des partenariats avec les acteurs publics et privés pour améliorer la qualité du service public : la dématérialisation des procédures en est un exemple, les liens avec les centres de recherche en est un autre.

La dynamique initiée lors de la démarche de « Route durable » a permis au Département d'engager un processus d'amélioration continue en matière de management de la qualité. Cette politique globale est complémentaire avec la responsabilité sociétale des entreprises dans laquelle elle s'imbrique et s'articule. Les enjeux de développement durable, de qualité du service, d'économie des ressources, de respect de l'environnement et de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont au cœur des projets.

En matière d'aménagement et d'exploitation, la Direction de la Voirie Départementale a été certifiée en 2014 pour la totalité de ses actions. Dans ce cadre, le Département engage des enquêtes de satisfaction des Nordistes sur les chantiers d'aménagement livrés.

En matière d'achat durable, au travers d'accords-cadres nouveaux élaborés pour les travaux d'entretien des couches de roulement en enrobés, le Département a pu convenir d'une obligation d'utiliser au moins 20 % des enrobés tièdes par ses partenaires économiques. Ces mêmes accords-cadres permettent de préparer pour 2015 un chantier innovant en matière de fort taux de recyclage d'agrégats d'enrobés dans les couches de roulement (entre 30 et 50 %).

En matière de lutte contre la pollution et de protection de la santé humaine, le zéro phytosanitaire a été mis en place dès 2012. Au cours de l'année 2014, le Département a encouragé ses deux partenaires loueurs de matériel à lui proposer une offre pour des désherbeuses à eau chaude utilisables par les gestionnaires routiers.

Cet engagement du Département permet la construction et l'expérimentation de matériels spécifiques.

En matière d'investissements, la Direction de la Voirie Départementale continue de porter la certification « Haute Qualité Environnementale Infrastructures » pour certains de ses projets et applique pour l'ensemble de son activité la Convention d'Engagement Volontaire cosignée avec la Fédération Régionale des Travaux Publics. Cette dernière définit des objectifs partagés avec les professionnels en matière de responsabilité sociale et environnementale et pour améliorer la prise en compte des enjeux du développement durable sur les chantiers.

2014

TECHNIQUES ALTERNATIVES POUR LA RÉDUCTION DES SÉDIMENTS DU PORT DE GRAVELINES PAR DES PROCÉDÉS BACTÉRIENS : LE BIO-TRAITEMENT



Mots clés : génie écologique, Recherche & Développement, déchets, pollution, dragage, bio-traitement, bactérien, eau

OBJECTIFS

La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	X
La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	X
La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	X
L'épanouissement de tous les êtres humains	X
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	X

MÉTHODE

La participation des acteurs	X
L'organisation du pilotage	X
La transversalité de l'approche	X
Dispositif d'évaluation partagé	X
Stratégie d'amélioration continue	X

1.2) Qualité, Innovation

Le Département aménage et exploite le patrimoine nordiste dans un souci de performance environnementale et de concertation croissante. De plus, il noue des partenariats avec les acteurs publics et privés pour améliorer la qualité du service public : la dématérialisation des procédures en est un exemple, les liens avec les centres de recherche en est un autre.

Le Département est confronté au problème d'accumulation de sédiments dans le bassin Vauban du port de Gravelines. Cette accumulation génère des perturbations (nuisances olfactives, visuelles, baisse du tirant d'eau...) qui affectent le fonctionnement du port et ses activités économiques.

Un projet de dragage (extraction de matériaux situés dans le fond de l'eau) a été étudié pour remédier à la situation.

Dans le cadre du Plan de Recherche et d'Innovation Départemental, des investigations ont été menées

dans l'objectif de développer un projet d'étude et de recherche pour utiliser les sédiments issus de dragage, soit 40 000 m³, à la fabrication de matériaux de construction tels que les briques.

Une première étape vise à utiliser la technique du BIO-TRAITEMENT, c'est-à-dire que l'on injecte des bactéries pour réduire la quantité des sédiments et optimiser leur qualité avant réutilisation. Il s'agit d'un procédé breveté, utilisé *in situ*, qui évite les inconvénients liés au dragage des sédiments pollués : dispersion de la pollution, mobilisation de terrains par des déchets pollués, et consommation de terres agricoles. Il

améliore la qualité physico-chimique de l'eau et des sédiments, et provoque une baisse de hauteur des sédiments accumulés. Le BIO-TRAITEMENT du bassin Vauban permettrait donc de résoudre, sur une durée de 2 ans, les problèmes actuels. Un entretien annuel avec la même technique pourrait ensuite maintenir le site en état. Ce procédé est particulièrement économique et favorable à l'environnement. Son efficacité est toutefois limitée en fonction de la composition des sédiments. Il se présente donc de manière générale comme une technique complémentaire aux opérations de dragage.

2014

DÉMATÉRIALISATION POUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES



Mots clés : transport scolaire, collégiens, dématérialisation, simplification des démarches, papier

Chiffres clés 2014 : 287 kilomètres de travaux d'entretien

Nombre d'inscriptions réalisées en ligne (collégiens)	11 663
Nombre total d'inscriptions (collégiens)	18 800

OBJECTIFS

La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	X
La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	X
La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	X
L'épanouissement de tous les êtres humains	X
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	X

MÉTHODE

La participation des acteurs	X
L'organisation du pilotage	X
La transversalité de l'approche	X
Dispositif d'évaluation partagé	X
Stratégie d'amélioration continue	X

1.2) Qualité, Innovation

Le Département aménage et exploite le patrimoine nordiste dans un souci de performance environnementale et de concertation croissante. De plus, il noue des partenariats avec les acteurs publics et privés pour améliorer la qualité du service public : la dématérialisation des procédures en est un exemple, les liens avec les centres de recherche en est un autre.

Le Département finance le transport scolaire des élèves Nordistes. Pour bénéficier de cette prise en charge les élèves intéressés doivent déposer une demande qui transite par leur établissement scolaire, puis est instruite par les services départementaux. Jusqu'à présent, ces demandes de prises en charge étaient constituées de dossiers « papier ».

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2014, le Département a ouvert la possibilité d'effectuer cette

demande sur internet, via le site lenord.fr Comment faire sa demande ? - Département du Nord.

Il en résulte pour les utilisateurs une plus grande souplesse d'usage (24h/24, 7jours/7), une plus grande rapidité de traitement (la transmission est immédiate) et une meilleure lisibilité (possibilité de suivre l'avancement de son dossier en ligne).

Cette possibilité est offerte à tous les collégiens, y compris pour les demandes des élèves en situation de handicap, pour lesquels le site a été développé

afin de pouvoir proposer le mode de transport le plus adapté.

La gestion est totalement dématérialisée, puisque les réponses sont adressées par mail et que, lorsque le transporteur le permet, le paiement des frais de dossier peut être effectué en ligne, le chargement des droits se faisant sur la carte billettique Pass Pass du collégien lors de sa première validation.

2014

SIGNATURE D'UNE CHARTE EUROPÉENNE POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES DANS LA VIE LOCALE



Mots clés : égalité, discrimination, mixité, homme, femme, droit

Chiffres clés 2014 : Le Département du Nord est le 166^e signataire de la charte sur plus de 1 500 collectivités en Europe

Indicateurs	2012	2013	2014
Taux d'encadrement supérieur féminin	43,2%	45,6%	47,3%

OBJECTIFS

La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	
La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	X
L'épanouissement de tous les êtres humains	X
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	X

MÉTHODE

La participation des acteurs	X
L'organisation du pilotage	X
La transversalité de l'approche	X
Dispositif d'évaluation partagé	X
Stratégie d'amélioration continue	X

1.3) Promotion de l'égalité et lutte contre les discriminations

Le Département du Nord s'est engagé à mettre en place un plan départemental de promotion de l'égalité et de lutte contre toute forme de discrimination dans le cadre d'une délibération cadre adoptée le 18 décembre 2013.

Fruit d'un consensus européen, cette charte comporte 30 articles touchant tous les domaines d'actions des collectivités territoriales en tant qu'employeur, donneur d'ordre, prestataire de services... Elle est adaptée à la totalité des collectivités européennes, de toutes tailles et dans chaque pays.

La signature, le 7 mars 2014, de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes constitue la première pierre à l'édifice du futur plan d'action départemental du Nord.

Cet événement a permis de rappeler l'intérêt d'un tel engagement grâce aux témoignages :

- de l'Association française du Conseil des communes et régions d'Europe, qui a rappelé les enjeux d'un tel engagement,
- de représentants du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, qui ont témoigné des expériences menées dans leur département, en particulier autour de la lutte contre les stéréotypes auprès des tout-petits dans les 55 établissements de la crèche départementale,

- des Fédérations départementales et régionales des centres sociaux, qui ont souligné à leur tour la difficulté de cerner la notion de discrimination et cité quelques exemples d'actions menées par des centres sociaux.

2014 CRÉATION DU PÔLE MÉDIATION ET DÉFENSE DES DROITS



Mots clés : médiation, égalité, discrimination, litige, amiable, droit

OBJECTIFS	
La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	
La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	X
L'épanouissement de tous les êtres humains	X
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	X
MÉTHODE	
La participation des acteurs	X
L'organisation du pilotage	X
La transversalité de l'approche	X
Dispositif d'évaluation partagé	X
Stratégie d'amélioration continue	X

1.3) Promotion de l'égalité et lutte contre les discriminations

Le Département du Nord s'est engagé à mettre en place un plan départemental de promotion de l'égalité et de lutte contre toute forme de discrimination dans le cadre d'une délibération cadre adoptée le 18 décembre 2013.

2014 est l'année d'installation d'un pôle « Médiation et défense des droits » qui contribue à la cohésion et sociale et au bien-vivre ensemble, facteurs clés d'un développement durable.

Le Pôle « Médiation et défense des droits » a été constitué afin :

- d'appuyer et accompagner les services de la collectivité pour faire en sorte que l'ensemble des politiques départementales promeuvent l'égalité et préviennent toute forme de discrimination,

- de mettre à disposition un service de médiation, mode innovant de résolution des litiges représentant une alternative à une action en justice, aussi bien au bénéfice des agents, via une médiation interne, qu'au bénéfice de l'ensemble des citoyens via un dispositif de médiation départementale.

Son action repose sur une approche transversale, sur une posture d'accompagnement et de facilitation de l'action départementale. Pour la médiation, il implique une position de neutralité et d'indépendance des médiateurs, ainsi qu'une obligation de confidentialité.

2014 BILAN DE L'APPRENTISSAGE



Mots clés : formation, insertion professionnelle, tutorat, jeunes, apprentissage

Chiffres clés 2014 : En 2014, 46 nouveaux apprentis ont été recrutés

Indicateurs	2011	2012	2013	2014
Nombre de jeunes recrutés en contrat d'apprentissage au Conseil départemental	36	143	35	46

OBJECTIFS

La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	
La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	X
L'épanouissement de tous les êtres humains	X
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

MÉTHODE

La participation des acteurs	X
L'organisation du pilotage	X
La transversalité de l'approche	X
Dispositif d'évaluation partagé	X
Stratégie d'amélioration continue	

1.4) Politique de ressources humaines responsable

Faciliter l'intégration des jeunes et des personnes en situation de handicap est un défi que le Département continue à relever.

Le Département a décidé de participer à l'apprentissage afin de favoriser l'insertion professionnelle des publics jeunes (16 à 25 ans) et de répondre aux besoins de la collectivité, dans une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Le bilan du plan de recrutement 2014 : 46 nouveaux contrats ont été signés depuis juillet 2014, dont 3 apprentis en situation de handicap. Les apprentis sont principalement issus des niveaux 4 et 5 (BAC Pro ou CAP) et se préparent notamment

aux métiers de la restauration, du secrétariat et de la maintenance, mais également au BTS Service et Prestation des Secteurs Sanitaire et Social toujours bien représenté pour les services de la Direction Générale de la SOLidarité.

58 % des diplômés ont postulé suite à la fin de leur contrat, sur un poste ouvert au recrutement. Au 30 septembre 2015, 13 apprentis ont été recrutés et sont invités à préparer les concours correspondants en parallèle.

Les autres ont choisi de poursuivre leurs études et sont en recherche ou ont trouvé un emploi dans un autre secteur.

2014 POLITIQUE HANDICAP



Mots clés : handicap, recrutement, maintien dans l'emploi, taux d'emploi

Chiffres clés 2014 : Au 31 janvier 2014, le Département a atteint un taux légal de 6% d'agents en situation de handicap

Indicateurs	2013	2014
Taux d'emploi légal de la collectivité	5,4%	6%
Nombre de recrutements de travailleurs handicapés	34	66

OBJECTIFS

La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	X
La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	X
La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	X
L'épanouissement de tous les êtres humains	X
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	X

MÉTHODE

La participation des acteurs	X
L'organisation du pilotage	X
La transversalité de l'approche	X
Dispositif d'évaluation partagé	X
Stratégie d'amélioration continue	X

1.4) Politique de ressources humaines responsable

Faciliter l'intégration des jeunes et des personnes en situation de handicap est un défi que le Département continue à relever.

Depuis 2009, le nombre d'agents en situation de handicap dans la collectivité a plus que doublé. L'implication de la collectivité, en partenariat avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique au travers de la convention triennale, a permis d'obtenir ce résultat.

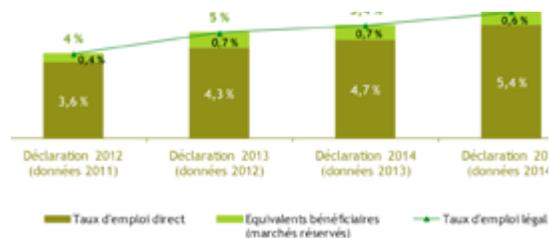
En 2014, l'effectif d'agents en situation de handicap augmente de près de 16%. Cette reconnaissance

est incitée par la politique sociale menée par le Département à destination des agents (renouvellement de l'Allocation Spécifique d'Installation, prise en charge des frais de transport en commun à 100%, des appareillages, des aménagements de poste....).

Depuis la loi du 11 février 2005, les collectivités territoriales doivent se conformer à l'obligation légale d'emploi de 6% de travailleurs handicapés. Pour y

parvenir, elles emploient directement des travailleurs handicapés mais passent également des marchés avec des entreprises du secteur protégé. Ces dépenses donnent droit à des équivalents d'"unités" pour parvenir au taux d'emploi légal.

Le taux d'emploi légal du Département du Nord est en constante augmentation, il atteint pour la première fois en 2014 le taux fixé par la loi, et se maintient en 2015.



Les actions mises en œuvre sur le territoire et vers les populations

SOMMAIRE



2014

PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE LIGNE DE CAR À HAUT NIVEAU DE SERVICE SUR L'AUTOROUTE A23



Mots clés : car, transports, voie réservée, co-voiturage

Chiffres clés 2014 : 9,5 millions de voyages sur les lignes du réseau Arc-en-ciel

OBJECTIFS

La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	X
La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	X
La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	X
L'épanouissement de tous les êtres humains	X
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	X

MÉTHODE

La participation des acteurs	X
L'organisation du pilotage	X
La transversalité de l'approche	X
Dispositif d'évaluation partagé	X
Stratégie d'amélioration continue	X

2.1) Déplacements

Pour élaborer son Schéma de mobilité, le Département du Nord a lancé une démarche de démocratie participative en 2012 et 2013 dans le cadre d'ateliers citoyens consacrés spécifiquement à ce thème.

Au total 1 200 personnes ont assisté aux ateliers.

Cet exercice de démocratie participative a permis de prendre conscience puis de prendre en compte les véritables priorités d'action souhaitées par la population.

Le fruit de ces rencontres a ainsi alimenté le diagnostic global du projet, les propositions qui en découlent sont aujourd'hui largement intégrées dans le schéma Mobilité Liberté 2030 : une mobilité assurant la liberté de déplacement, un droit à la mobilité pour tous et une mobilité socialement responsable.

Inscrit au schéma « Mobilité-Liberté 2030 », le projet consiste à utiliser l'infrastructure existante de l'autoroute A23 (liaison Valenciennes – métropole Lilloise) en optimisant son usage pour y aménager une voie réservée pour les lignes interurbaines en période de congestion. Un usage mutualisé de cette voie pour la pratique du covoiturage serait également mis en œuvre. Deux pôles d'échanges à Orchies et Genech accompagneraient cet aménagement avec une fonction de Parc Relais (P+R) vers cette offre de transport collectif renforcée.

Outre le désengorgement des voies d'accès à la métropole Lilloise, le projet vise à favoriser le report modal avec un doublement de la fréquentation actuelle des cars. Il propose également une alternative aux déplacements motorisés « solo ». Le Département va également étudier la possibilité d'autoriser les usagers pratiquant le covoiturage et les taxis à emprunter cette voie réservée.

Les avantages :

- un car toutes les 10 minutes entre Orchies et Villeneuve d'Ascq aux heures de pointe,
- des temps d'attente et des correspondances réduits,
- un confort et une information optimale favorisant l'intermodalité,
- un gain de temps de 44 % (entre Orchies et Villeneuve d'Ascq) pendant l'heure de pointe du matin.

Le projet a été retenu dans le cadre de l'appel à projets lancé par l'Etat au titre des transports collectifs et de la mobilité durable pour le financement. Un financement sur fonds européen va être également sollicité.

2.1) Déplacements

Pour élaborer son Schéma de mobilité, le Département du Nord a lancé une démarche de démocratie participative en 2012 et 2013 dans le cadre d'ateliers citoyens consacrés spécifiquement à ce thème. Au total 1 200 personnes ont assisté aux ateliers.

Cet exercice de démocratie participative a permis de prendre conscience puis de prendre en compte les véritables priorités d'action souhaitées par la population.

Le fruit de ces rencontres a ainsi alimenté le diagnostic global du projet, les propositions qui en découlent sont aujourd'hui largement intégrées dans le schéma Mobilité Liberté 2030 : une mobilité assurant la liberté de déplacement, un droit à la mobilité pour tous et une mobilité socialement responsable.

2014

SCHÉMA INTERDÉPARTEMENTAL NORD PAS-DE-CALAIS DE COVOITURAGE



Mots clés : aire de covoiturage, émission de gaz à effet de serre, covoitureur, déplacement, schéma interdépartemental

Chiffres clés 2014 : Le covoiturage permet d'éviter 1 à 1,2 tonne de CO₂ par an et par covoitureur

Indicateurs	2013	2014	2015
Nombre d'aires et de places de covoiturage créées dans le Nord	1 aire : 30 places créées	3 aires : 179 places créées	3 aires programmées : 110 places à créer

OBJECTIFS

La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	X
La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	X
La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	X
L'épanouissement de tous les êtres humains	X
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	X

MÉTHODE

La participation des acteurs	X
L'organisation du pilotage	X
La transversalité de l'approche	X
Dispositif d'évaluation partagé	X
Stratégie d'amélioration continue	X

Dans la région Nord-Pas de Calais, les déplacements domicile-travail représentent 1,7 million de déplacements. Face à cet enjeu partagé, tant en termes de saturation de réseau (heures de travail perdues, mal vivre pour les usagers) que de contribution à l'émission de gaz à effet de serre, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais ont convenu d'une ambition partagée en vue de diminuer le nombre de véhicules impliqués dans ces déplacements au travers d'un schéma interdépartemental de covoiturage.

L'objectif de ce schéma est d'amener le taux moyen d'usager par véhicule de 1,07 à 1,17 à l'horizon 2025, soit 42 800 déplacements quotidiens en moins. Cela nécessite la création de 6 024 places dédiées au covoiturage, dont 3 400 dans le Nord, sur 162 aires à l'échelon interdépartemental.

Le covoiturage permet d'éviter 1 à 1,2 tonne de CO₂ par an et par covoitureur, voire jusqu'à 3 tonnes pour des trajets de 50 kilomètres (notamment observés sur l'autoroute A25 Lille-Dunkerque).

En 2014, trois nouvelles aires réalisées ou cofinancées par le Département ont été mises en service à Petite-Synthe, Quaëdypre et Méteren.

2014

CONTRATS D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES DES TERRITOIRES



Mots clés : aménagement, territoire, gouvernance territoriale, transversalité

Indicateurs	2013	2014
Nombre de Conférences partenariales organisées	40	10

OBJECTIFS

La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	X
La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	X
La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	X
L'épanouissement de tous les êtres humains	X
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	X

MÉTHODE

La participation des acteurs	X
L'organisation du pilotage	X
La transversalité de l'approche	X
Dispositif d'évaluation partagé	X
Stratégie d'amélioration continue	X

2.2) Partager une vision d'avenir des territoires du Nord

Partenaire privilégié des communes et des intercommunalités, le Département du Nord, par son appui aux projets locaux et par ses compétences, est un acteur reconnu de l'aménagement du territoire.

Face aux enjeux croissants du développement et de l'aménagement, le Département a engagé dès 2010 un nouveau mode d'action et de coopération, en collaboration avec les acteurs locaux : les Contrats d'aménagement et de développement durables des territoires. Expérimentée dans le Cambrésis, cette politique contractuelle a été généralisée à l'ensemble des territoires du Nord.

Ces Contrats font de la solidarité territoriale et humaine l'enjeu principal de la nouvelle gouvernance de l'action publique départementale. Ils croisent l'ensemble des politiques obligatoires et volontaristes du Département (action sociale, éducation, voirie, transports, développement économique, culture, environnement...) dans une logique de priorisation et de mutualisation.

Les objectifs :

- améliorer l'efficacité des politiques publiques en renforçant l'articulation entre les interventions du Département et les initiatives des acteurs du territoire,
- assurer un développement durable et équilibré des territoires,
- proposer aux Nordistes un environnement et un cadre de vie préservés et de qualité.

Signés à l'échelle des schémas de cohérence territoriale pour 6 ans, ils permettent une meilleure prise en compte des caractéristiques des enjeux des territoires. La poursuite du dialogue territorial et l'actualisation au bout de trois ans permettent aux contrats de territoire de rester des documents vivants.

En 2014, les différents Contrats de territoire ont été finalisés et adoptés.

2014 CONTRATS DE VILLE



Mots clés : Ville, Politique de la Ville, habitants, Aménagement du territoire, gouvernance territoriale

OBJECTIFS

La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	X
La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	X
La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	X
L'épanouissement de tous les êtres humains	X
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	X

MÉTHODE

La participation des acteurs	X
L'organisation du pilotage	X
La transversalité de l'approche	X
Dispositif d'évaluation partagé	X
Stratégie d'amélioration continue	X

2.2) Partager une vision d'avenir des territoires du Nord

Partenaire privilégié des communes et des intercommunalités, le Département du Nord, par son appui aux projets locaux et par ses compétences, est un acteur reconnu de l'aménagement du territoire.

Partenaire incontournable des communes et des intercommunalités en terme de cohésion sociale, le Département redevient l'un des grands partenaires signataires des nouveaux contrats de ville.

Les difficultés sociales persistantes dans les quartiers sensibles en termes de chômage, de pauvreté mais aussi d'accès aux services ou à l'éducation, ont conduit à une réforme majeure de la politique de la ville. La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a été promulguée le 21 février 2014, ses grands principes sont les suivants :

- la simplification de la géographie et la concentration des moyens,
- le pilotage d'un contrat unique à l'échelle intercommunale,

- la mobilisation prioritaire des politiques de droit commun,
- la recherche d'une meilleure articulation entre les dimensions urbaines et sociales de la politique de la ville,
- la co-construction, en associant étroitement les habitants des quartiers prioritaires à l'élaboration et la mise en œuvre des contrats de ville.

Le Département du Nord s'inscrit dans la volonté nationale de faire converger les politiques en faveur des quartiers les plus en difficulté.

Son engagement dans cette politique est conduit par l'objectif d'équilibre et de solidarité des territoires. Ainsi, le Département souhaite poursuivre le travail engagé avec les quartiers de veille (quartiers sortis de la géographie prioritaire ne pouvant bénéficier de crédits spécifiques de la politique de la ville) mais aussi avec les secteurs de pauvreté plus diffuse (espaces périurbains, ruraux...).

En 2014, l'ensemble des directions a contribué à la rédaction et à la définition des priorités du Département, selon des principes d'actions et des modalités d'intervention et de participation de son ingénierie.

2014

ORGANISATION D'OPÉRATIONS DE BOOK-CROSSING



Mots clés : livre, lieux publics, culture, bibliothèque

OBJECTIFS

La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	X
La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	X
La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	X
L'épanouissement de tous les êtres humains	X
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	X

MÉTHODE

La participation des acteurs	X
L'organisation du pilotage	X
La transversalité de l'approche	X
Dispositif d'évaluation partagé	X
Stratégie d'amélioration continue	X

2.3) Culture pour tous

La politique culturelle départementale se fixe trois orientations stratégiques :

- consolider et accompagner le développement culturel des territoires du Nord,
- valoriser les cultures du Nord,
- élargir et diversifier l'accès des publics à la culture.

Les bibliothèques et les centres sociaux, notamment le Centre social de Caudry, proposent de mettre à la disposition des habitants des ouvrages en libre circulation dans des lieux publics. Il s'agit, notamment pour le Cambrésis, d'ouvrages désherbés des collections de la Médiathèque départementale qui sont déposés dans les lieux publics (centres sociaux, à proximité des lieux de transport public etc.). Chacun peut librement et anonymement emprunter un ouvrage et le rendre quand il veut, là où il veut... Les habitants sont également invités à mettre à la disposition de tous, les ouvrages de leur bibliothèque personnelle qu'ils souhaitent partager. Ces opérations d'initiatives citoyennes sont appelées « book-crossing ».

A Bailleul, à l'initiative de la Bibliothèque municipale – intégrée dans le réseau La Serpentine – et dans le cadre de l'opération « Dites-le avec des mots », des « boîtes à lire » ont été disposées dans la ville : chacun se sert et/ou donne ce qu'il veut. L'une de ces boîtes a été installée près de la gare SNCF, où se tient un marché tous les jeudis soir.

Autre exemple, des dizaines de livres des médiathèques de Templeuve, Genech, Louvil, Cobrieux et Cappelle-en-Pévèle vont être mis à disposition gratuitement dans l'espace public. Ce sont les usagers des transports en commun qui sont particulièrement ciblés. Ces livres sont issus du « désherbage » des cinq médiathèques associées.

2014

ENGAGEMENT DU DÉPARTEMENT DU NORD POUR LE FINANCEMENT DU CANAL SEINE NORD EUROPE



Mots clés : grand gabarit, développement économique, report modal, emploi, gaz à effet de serre

Chiffres clés : La construction du Canal va permettre une réduction des émissions de CO₂ de 220 000 à 280 000 tonnes en 2020

OBJECTIFS

La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	X
La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	X
La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	X
L'épanouissement de tous les êtres humains	X
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	X

MÉTHODE

La participation des acteurs	X
L'organisation du pilotage	X
La transversalité de l'approche	X
Dispositif d'évaluation partagé	X
Stratégie d'amélioration continue	X

2.4) Innovation

Le Département du Nord s'engage au quotidien dans des projets innovants, socialement et écologiquement responsables, qui génèrent de l'activité économique.

Le Département du Nord est activement engagé dans le processus de réalisation du Canal Seine Nord Europe depuis de nombreuses années. Afin de finaliser le plan de financement auprès de l'Europe, un protocole d'accord sur l'accompagnement et le financement pour la réalisation du canal Seine-Nord Europe a été signé le 3 février 2015 (suite à une décision départementale du 15 décembre 2014) entre les 4 Départements financeurs : l'Oise, la Somme, le Pas de Calais et le Nord.

Cette décision devrait permettre de démarrer dès 2017 la construction du canal à grand gabarit, qui permettra d'assurer la connexion entre le bassin de la Seine et celui de l'Escaut pour relier le réseau Nord Européen au Sud. Ce tronçon manquant permettra de mettre

en place une politique ambitieuse de report modal de la route et plus principalement de l'A1 vers la voie fluviale et le rail à travers les différentes plateformes multimodales prévues sur le parcours (3 à 4 sur 15 ans). Selon les scénarios étudiés, une réduction des émissions de CO₂ de 220 000 à 280 000 tonnes en 2020, de 300 000 à 570 000 tonnes en 2050, et jusqu'à 900 000 tonnes à terme (une contribution aux engagements pris par la France dans le cadre du protocole de Kyoto) est prévue.

L'autre objectif de ce projet est l'emploi. Proposer de l'emploi en phase chantier et pour le fonctionnement du canal est une ambition et une préoccupation majeure pour les populations, les élus et les entreprises. Ce canal ne doit pas simplement traverser la Picardie et le Nord-Pas de Calais, il doit permettre de créer de l'activité pour les entreprises et les habitants qui vivront autour de ce nouvel espace. 2 500 emplois sont attendus pour la phase chantier et près de 15 000 (sur 10 à 15 ans) lorsque le canal sera en service et que les plateformes fonctionneront.

2014 DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE


Mots clés : co-construction, bien-vieillir, citoyens, participation, discrimination, égalité

Chiffres clés 2014 : 950 personnes ont participé aux ateliers sur le thème du « bien-vieillir » et 500 personnes ont participé au forum de synthèse

Indicateurs	2013	2014
Participants	1200 participants	1400 participants
Nombre de réunions publiques et d'acteurs-relais	9 réunions	9 réunions 10 réunions de pré-mobilisation

2.5) Construire ensemble des politiques publiques

Au travers de sa démarche de démocratie participative, le Département donne la parole aux Nordistes pour élaborer de nouvelles stratégies autour de questions de société, en 2014 le « bien-vieillir ». L'implication de tous les acteurs concernés dans un projet est le facteur indispensable à sa réussite : exemple, le collège Schweitzer à La Bassée, haut lieu de mise en œuvre du développement durable.

OBJECTIFS

La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	
La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	X
L'épanouissement de tous les êtres humains	X
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	X

MÉTHODE

La participation des acteurs	X
L'organisation du pilotage	X
La transversalité de l'approche	X
Dispositif d'évaluation partagé	X
Stratégie d'amélioration continue	X

La politique de Démocratie Participative mise en œuvre depuis 2011 s'est poursuivie avec l'organisation d'ateliers citoyens départementaux sur le « bien-vieillir », qui ont permis la production d'un livret d'expression citoyenne comportant plus de 150 propositions aux élus émanant des 950 citoyens qui ont pris part à ses ateliers.

Les ateliers citoyens départementaux des années antérieures ont permis la co-construction du Projet Educatif Global et du Schéma Mobilité-Liberté 2030.

« La promotion de l'égalité et de la lutte contre les discriminations » est le thème de l'année 2015.

**2014 LE COLLÈGE ALBERT SCHWEITZER À LA BASSÉE :
EXEMPLE D'UN PROJET RESPONSABLE POUR LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ**



Mots clés : collège, santé, assiette durable, nutrition, bien-être, éducation

Chiffres clés 2014 : 26 collèges sont en assiette durable

OBJECTIFS	La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	X
	La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	X
	La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	X
	L'épanouissement de tous les êtres humains	X
	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	X
MÉTHODE	La participation des acteurs	X
	L'organisation du pilotage	X
	La transversalité de l'approche	X
	Dispositif d'évaluation partagé	X
	Stratégie d'amélioration continue	X

2.5) Construire ensemble des politiques publiques

Au travers de sa démarche de démocratie participative, le Département donne la parole aux Nordistes pour élaborer de nouvelles stratégies autour de questions de société, en 2014 le « bien-vieillir ». L'implication de tous les acteurs concernés dans un projet est le facteur indispensable à sa réussite : exemple, le collège Schweitzer à La Bassée, haut lieu de mise en œuvre du développement durable.

Projet Nutrition dans le cadre du Projet Educatif Global Départemental :

- engager le collège dans une démarche de responsabilisation des jeunes dans le champ du bien être et de la nutrition,
- faire émerger une culture de prévention autour de l'alimentation et de l'exercice physique et autour du temps du repas. Mettre en place des séances d'éducation nutritionnelle,
- faire de chaque jeune un consommateur avisé et un citoyen engagé par la mise en place de l'assiette durable et une sensibilisation au développement durable et au commerce équitable.

Projet Assiette durable de 2012 à 2014 et expérimentation sur les achats de proximité :

Dans le cadre du projet « Assiette Durable », en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et A Pro Bio, le collège a fait parti des collèges volontaires pour une expérimentation sur l'approvisionnement de proximité (bio ou conventionnel). L'objectif a été de favoriser l'introduction régulière de produits frais de qualité, de saison et de proximité au sein de la restauration scolaire et d'en évaluer l'impact. De 2012 à 2014, le collège a conventionné avec le Département et s'est investi dans « l'Assiette Durable ».

Quelques exemples d'actions qui ont été déployées peuvent être cités :

- la construction des menus de façon participative (élèves, communauté éducative, parents),
- la distribution de fruits lors de la récréation pour inciter les élèves à la découverte,
- la mise en place d'un atelier cuisine avec la Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté,
- l'approvisionnement en produits bio et en locaux conventionnels,
- la limitation du gaspillage alimentaire et le tri des déchets,
- le jardin pédagogique et le compostage.

LES ACTIONS EN COURS DE RÉALISATION DE L'ANNÉE 2015

Le fonctionnement interne du Département et la gestion du patrimoine

SOMMAIRE



2015 BILAN DES EMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



Mots clés : CO₂, climat, gaz à effet de serre, changement climatique, COP 21, bilan annuel des émissions

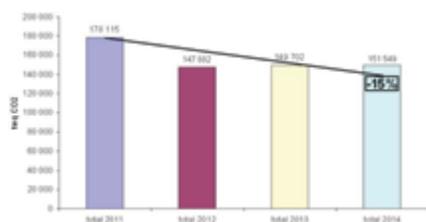
Chiffres clés 2014 : moins 15 % d'émissions de gaz à effet de serre entre 2011 et 2014 sur les activités départementales (patrimoine et compétences)
moins 41 % de consommation d'énergie dans les collèges entre 2011 et 2014

OBJECTIFS

La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	X
La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	X
La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	X
L'épanouissement de tous les êtres humains	X
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	X

MÉTHODE

La participation des acteurs	X
L'organisation du pilotage	X
La transversalité de l'approche	X
Dispositif d'évaluation partagé	X
Stratégie d'amélioration continue	X



Le Bilan des émissions de gaz à effet de serre permet de quantifier les émissions d'une collectivité, d'une entreprise, ou d'un territoire en tonnes équivalents CO₂ (teqCO₂). Il est obligatoire depuis 2012 et doit être réalisé tous les 3 ans.

Dans le cadre de son Plan Climat Départemental 2014/2018 (plan d'actions de réduction et d'adaptation au changement climatique), le Département du Nord a fait le choix de réaliser son Bilan des émissions de gaz à effet de serre chaque année. Il peut ainsi suivre

au plus près les émissions de gaz à effet de serre liées à son patrimoine et ses compétences (Collège, Voirie, Transport collectif et Fonctionnement interne) ainsi que le résultats des actions mises en place afin d'atteindre un objectif de baisse de ses émissions de 20% en 2018 par rapport à celles de 2011.

En 2014, le Bilan s'établit à 149 698 teqCO₂, soit l'équivalent des émissions annuelles d'une ville du Nord d'environ 15 000 habitants.

Les résultats du Bilan des émissions de gaz à effet de serre sur 3 exercices, de 2011 à 2014, sont plus qu'encourageants. Les objectifs fixés tendent à être atteints : baisse de 15 % des émissions de gaz à effet de serre, soit sur 3 ans 85 212 teqCO₂ évitées ; baisse de 41 % des consommations énergétiques des collèges.

En savoir plus sur https://lenord.fr/jcms/pnw_6327/le-bilan-des-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre

1.1) Energie

L'année 2015 a été marquée par la préparation de la 21^e Conférence des Nations unies sur le Climat à Paris, dite COP21. Fort de sa capacité d'action en lien avec ses compétences d'aménagement et de développement, le Département du Nord est un acteur incontournable de la transition énergétique et de la 3^{ème} révolution industrielle en Nord-Pas de Calais.

2015 UN PATRIMOINE BÂTI DURABLE



Mots clés : démarche HQE, performance énergétique des bâtiments

Chiffres clés 2014 : le Nord comptabilise 10 % du parc des bâtiments neufs d'enseignement certifiés et 50 % des collèges neufs en France

87 certificats NF HQE™ Bâtiments Tertiaires ont été obtenus depuis 2006

13 labels de Haute Performance Energétique ont été obtenus à ce jour

En moyenne, les bâtiments neufs du Département du Nord se situent à 50 % en dessous de la consommation de référence de la réglementation thermique en vigueur

OBJECTIFS		
La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère		X
La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources		X
La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations		X
L'épanouissement de tous les êtres humains		X
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables		X
MÉTHODE		
La participation des acteurs		X
L'organisation du pilotage		X
La transversalité de l'approche		X
Dispositif d'évaluation partagé		X
Stratégie d'amélioration continue		X

1.2) Qualité, Innovation

La Qualité du Service Public se construit chaque jour dans tous les domaines de compétences et dans le fonctionnement interne du Département du Nord.

Depuis 2003, le Département du Nord s'est engagé dans une démarche d'intégration des enjeux du développement durable dans la réhabilitation et la construction des bâtiments départementaux. Après une période d'expérimentation, il a été décidé que tous les bâtiments neufs seraient désormais réalisés en intégrant la démarche de certification NF HQE™. Les objectifs poursuivis sont :

- maîtriser les impacts des bâtiments sur l'environnement extérieur à toutes les échelles,
- créer un environnement sain et confortable pour les usagers,
- préserver les ressources naturelles en optimisant leur usage et en utilisant les ressources locales.

Les nouveaux bâtiments sont construits de manière responsable et durable. Parmi ceux-ci deux exemples :

Le collège de Moulins à Lille

Le nouveau collège de Moulins a ouvert ses portes en septembre et été inauguré en novembre 2015. Il est doté d'équipements exceptionnels tels qu'une vaste salle de sports adaptée à la pratique du handisport, un pôle culturel et un internat. De plus, il est construit dans le respect de la démarche de Haute Qualité Environnementale et vise également le label Bâtiment Basse Consommation Effinergie (Bâtiment à très faibles besoins énergétiques qui contribue à atteindre la réduction par quatre des émissions de gaz à effet de serre).

Le Musée du Verre de Sars-Poteries

Le chantier du Musée du Verre de Sars-Poteries est soumis à une charte de chantier propre et vert. Il intègre une logique de gestion des ressources requises afin de minimiser ses impacts sur l'environnement, d'améliorer le confort, de diminuer les risques pour la santé de ses occupants et avoisinants.

La construction de ce musée est réalisée selon une démarche Haute Qualité Environnementale, intégrée lors de la conception de l'ouvrage.

La Nouvelle Réglementation Thermique 2012 a été appliquée au bâtiment de l'administration et étendue à l'ensemble du musée par anticipation même si la réglementation n'était pas applicable réglementairement sur le musée.

1.2) Qualité, Innovation

La Qualité du Service Public se construit chaque jour dans tous les domaines de compétences et dans le fonctionnement interne du Département du Nord.

2015

POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES : LES CLAUSES SOCIALES

Agenda 21

Plan Climat Départemental



Mots clés : clauses sociales, achat public, intégration sociale, achat responsable, qualité du service public
Chiffres clés 2014 : Depuis 2004, près de 1,4 million d'heures dans les marchés concernent les clauses sociales

Indicateurs	2013	2014
Nombre d'heures clauses sociales	250 899	385 000
Nombre de bénéficiaires	596	785

OBJECTIFS

La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	
La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	X
L'épanouissement de tous les êtres humains	X
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	X

MÉTHODE

La participation des acteurs	X
L'organisation du pilotage	X
La transversalité de l'approche	X
Dispositif d'évaluation partagé	X
Stratégie d'amélioration continue	X

Avec plus de 1,4 million d'heures comptabilisées depuis 2004, le Département a largement développé les clauses sociales et, ainsi, contribué au pilier social du développement durable. La loi relative à l'Economie Sociale et Solidaire du 31 juillet 2014 renforce cette orientation en imposant aux collectivités dont les achats représentent plus de 100 millions d'euros Hors Taxe de définir un schéma des achats publics socialement responsables. Celui-ci fixera notamment des objectifs de passation de marchés publics comportant des éléments visant à favoriser l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs handicapés ou défavorisés. Ce schéma devra préciser les modalités de mise en œuvre et de suivi des objectifs définis.

Afin de préfigurer ce schéma, une expérimentation est envisagée en 2016 sur le territoire de l'Avesnois. Elle vise à recenser les achats du Département, à les confronter avec l'offre proposée par les structures d'insertion par l'activité économique et à déterminer les marchés et les meilleures modalités d'un achat socialement responsable : clauses d'insertion pour les entreprises commerciales, marché réservé en totalité ou sur certains lots pour les structures d'insertion par l'activité économique, chantiers d'insertion...

2015 POLITIQUE D'IMPRESSION



Mots clés : impression, papier, consommable

Chiffres clés 2014 : 2 400 imprimantes, 42 millions de pages par an imprimées, 185 tonnes de papiers consommées, en diminution de 12,32% par rapport à 2013

OBJECTIFS

La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	X
La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	X
La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	
L'épanouissement de tous les êtres humains	X
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	X

MÉTHODE

La participation des acteurs	X
L'organisation du pilotage	X
La transversalité de l'approche	X
Dispositif d'évaluation partagé	X
Stratégie d'amélioration continue	X

1.2) Qualité, Innovation

La Qualité du Service Public se construit chaque jour dans tous les domaines de compétences et dans le fonctionnement interne du Département du Nord.

D'ici 2020, l'objectif du Département est de diminuer de 30% la consommation de papier.

La nouvelle politique d'impression va progressivement se mettre en œuvre à la suite d'un diagnostic réalisé sur le terrain par un prestataire.

Ce nouveau dispositif va permettre :

- de profiter des évolutions technologiques,
- de simplifier la gestion des consommables,
- de diminuer les coûts des consommables, de la maintenance des équipements et de l'impression.

De plus, la politique de dématérialisation des procédures permet de diminuer la consommation de papier et d'atteindre les objectifs fixés.

2015 LE RÉSEAU DES AMBASSADEURS DE L'AGENDA 21 DÉPARTEMENTAL



Mots clés : sensibilisation, ambassadeurs, COP 21, climat

Chiffres clés 2014 :

65 ambassadeurs

23 animations dont 7 ouvertes à un public extérieur

546 participants

OBJECTIFS	
La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	X
La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	X
La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	X
L'épanouissement de tous les êtres humains	X
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	X

MÉTHODE	
La participation des acteurs	X
L'organisation du pilotage	X
La transversalité de l'approche	X
Dispositif d'évaluation partagé	X
Stratégie d'amélioration continue	X

1.3) Diffuser la culture du développement durable

L'année 2015 a été celle de la Conférence de Paris sur le Climat (ou COP 21). Lutter contre les dérèglements climatiques et leurs impacts passe aussi au quotidien par les gestes d'éco-responsabilité des agents départementaux. Vecteurs d'information, les ambassadeurs de l'Agenda 21 du Nord se mobilisent sur la question du Climat, tandis que le restaurant administratif poursuit ses avancées en matière de développement durable.

Créé en 2003, le réseau des ambassadeurs de l'Agenda 21 départemental se compose d'agents, répartis en ambassade sur les 6 arrondissements, volontaires pour sensibiliser leurs collègues, voire un plus large public, sur les enjeux du développement durable.

Le programme d'action des ambassades se structure notamment autour de la participation à la semaine du développement durable (visites de site, conférences-débats et animations pédagogiques).

Dans le cadre de la semaine européenne du développement durable, du 30 mai au 5 juin 2015, et en lien avec la COP 21, les ambassadeurs de l'Agenda 21 ont organisé une vingtaine de manifestations. Placées sous le signe de la mobilisation en faveur du climat, celles-ci ont rassemblé plus de 500 personnes.

Les thématiques suivantes ont été abordées :

- transition énergétique : visite d'une éco-zone, découverte d'un mode de chauffage écologique basé sur la récupération de la chaleur des réseaux d'assainissement, visite d'une chaufferie biomasse,
- haute qualité environnementale et bâtiments basse consommation : visite d'un collège et d'un service départemental,
- bilan des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité,
- circuits courts : fonctionnement d'une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), troc aux plantes, ...
- déplacements : encourager la pratique du vélo en ville,

- biodiversité : fleurissement durable, plantes médicinales, rucher école,
- éco-quartier, qualité de l'air, huiles essentielles, santé/environnement, écocitoyenneté, ...

2015 UN NOUVEAU RESTAURANT ADMINISTRATIF



Mots clés : restaurant, local, déchets, recyclage

Chiffres clés 2014 : 28 715 repas ont été servis au restaurant administratif

OBJECTIFS	
La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	X
La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	X
La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	X
L'épanouissement de tous les êtres humains	X
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	X

MÉTHODE	
La participation des acteurs	X
L'organisation du pilotage	X
La transversalité de l'approche	X
Dispositif d'évaluation partagé	X
Stratégie d'amélioration continue	X

1.3) Diffuser la culture du développement durable

L'année 2015 a été celle de la Conférence de Paris sur le Climat (ou COP 21). Lutter contre les dérèglements climatiques et leurs impacts passe aussi au quotidien par les gestes d'éco-responsabilité des agents départementaux. Vecteurs d'information, les ambassadeurs de l'Agenda 21 du Nord se mobilisent sur la question du Climat, tandis que le restaurant administratif poursuit ses avancées en matière de développement durable.

Un nouveau cahier des charges intégrant des critères de développement durable a été établi. Il a permis le choix d'un nouveau prestataire qui offre désormais des entrées et desserts bio chaque jour, et un plat bio par semaine.

De plus, afin de limiter les trajets des camions, donc les émissions de CO₂, le prestataire s'approvisionne en partie en fruits et légumes auprès d'une coopérative bio basée à Gondecourt, NoraBio. Dans la même optique, il est prévu de faire des commandes groupées de fruits et légumes avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, qui jouxte l'Hôtel du Département, à Lille.

Par ailleurs, le plat principal est cuit au fur et à mesure de la demande, pour jeter le moins possible et les huiles de cuisson sont confiées à une entreprise spécialisée dans la valorisation des déchets alimentaires.

En outre, tous les produits de nettoyage sont éco labellisés, les cuisiniers portent des vêtements de travail en coton bio, et les quatre agents de l'équipe ont pris l'initiative de se rendre sur leur lieu de travail en train ou en bus.

En 2015, les cartons d'emballage sont triés et le tri sélectif a été mis en place : bouchons, verre et canettes, et déchets organiques sont désormais recyclés. Les avancées du restaurant administratif en matière de développement durable sont mises en valeur lors de la semaine européenne du développement durable et lors de la semaine de réduction des déchets.

2015 DÉMATÉRIALISATION DANS LES SERVICES



Mots clés : transport en commun, agents, dématérialisation, papier, simplification, modernisation

Chiffres clés 2014 : En 2014, 1817 agents bénéficient du remboursement des transports en commun dont 37 abonnements Vllille

Depuis le 1^{er} janvier 2015, ce sont déjà 45 000 titres et 150 000 mandats qui sont transmis à la Paierie de manière dématérialisée

Indicateurs	2012	2013	2014
% des agents qui bénéficient du remboursement des transports en commun	22,67%	22,56%	22,4%

1.4) Poursuite de la dématérialisation

Le Département se lance résolument dans la dématérialisation des procédures.

Objectif : simplification et économie de papier.

OBJECTIFS

La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	X
La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	X
La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	
L'épanouissement de tous les êtres humains	X
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	X

MÉTHODE

La participation des acteurs	X
L'organisation du pilotage	X
La transversalité de l'approche	X
Dispositif d'évaluation partagé	X
Stratégie d'amélioration continue	X

Dématérialisation pour le remboursement des transports en commun des agents :

Depuis début mars, les agents bénéficient d'un e-service sur l'intranet sur lequel ils peuvent faire leur demande de remboursement de subvention de transport en commun. Les documents nécessaires sont numérisés et insérés à la demande mais doivent être cependant conservés pendant 10 ans en cas de contrôle. Les agents peuvent ainsi suivre à tout moment l'état d'avancement de leur dossier.

Un guide est disponible pour accompagner les agents dans la prise en main de ce e-service qui constitue un pas de plus vers la dématérialisation.

Dématérialisation de la chaîne comptable avec la Direction des Systèmes d'Information :

La dématérialisation des pièces comptables et financières répond, entre autres, à un enjeu majeur du développement durable : la gestion du papier.

Une première analyse a mis en évidence les chiffres suivants :

- chaque année, ce sont environ 9 tonnes de papier qui sont envoyées par le Département à la Paierie Départementale,
- les documents envoyés étant souvent édités en double ou triple exemplaire, on estime que la quantité de papier stockée dans les services représente 18 à 27 tonnes chaque année,
- enfin, la production de ces pièces implique la réception, l'impression et le stockage d'une multitude de documents dont le volume et la masse excèdent largement les quantités exprimées ci-dessus.

Le projet Dématérialisation, qui a été lancé officiellement le 19 février 2015, s'est fixé pour objectif de diminuer de manière significative les quantités de papiers produites et échangées : c'est l'objectif zéro-papier. Cette action nécessite la revue de nos organisations, de nos processus et de nos outils. Des équipes projet métier ont donc été formées et travaillent sur les sujets de dématérialisation. Pour les accompagner, les équipes de la Direction Emplois et Compétences, la Direction des Systèmes d'Information, les Archives Départementales et la Correspondante Informatique et Liberté sont mobilisées.

Outre la réduction de l'enjeu papier, la dématérialisation permet également de créer de la transversalité entre les services, favorisant une gestion plus déconcentrée.

Les actions mises en œuvre sur le territoire et vers les populations



2015 LE FORUM INTERCOMMUNAL : EXEMPLE EN VALLÉE DE LA LYS, « TOUS À TABLE » À RONCQ



Mots clés : développement social local, intergénérationnel, actions collectives, forum

Chiffres clés 2014 : Présence de 44 Unités territoriales de prévention et d'action sociale sur le territoire

OBJECTIFS	La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	X
	La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	X
	La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	X
	L'épanouissement de tous les êtres humains	X
	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	X
MÉTHODE	La participation des acteurs	X
	L'organisation du pilotage	X
	La transversalité de l'approche	X
	Dispositif d'évaluation partagé	X
	Stratégie d'amélioration continue	X

2.1) Développement social local

L'objectif du développement social local est d'impulser et mettre en place des actions fédérant les partenaires locaux des territoires et la population. Cette démarche permet, en outre, de fédérer, mutualiser, optimiser les compétences et les moyens au service des habitants.

Depuis plusieurs années, un travail multi-partenarial, initié par l'Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale d'Halluin, s'est développé à l'échelle du territoire de la Vallée de la Lys. Au vu d'un diagnostic partagé, les partenaires ont élaboré et mis en œuvre différentes actions collectives, à dimensions inter générationnelle et inter culturelle, autour de la parentalité, du lien social et de la citoyenneté.

Cette démarche de développement social local, mobilise les usagers des différentes structures du territoire autour d'un même thème (choisi avec les habitants), celui de la cuisine pour l'année 2015.

Le pilotage de l'action est mené à tour de rôle dans différentes villes. L'ensemble des partenaires du territoire est contacté et invité à s'associer. Roncq est la première commune à proposer un forum intercommunal appelé

« tous à table ». Ce dernier proposera des ateliers sur l'équilibre alimentaire et le gaspillage, des expositions et des animations à destination des familles.

2015

PARTENARIAT POUR L'ÉLABORATION D'UN LOGICIEL DE CONCEPTION DE SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIFS



Mots clés : P.R.I.D, Recherche et Développement, Mutation technologique, Génie Ecologique, Efficience des investissements

OBJECTIFS

La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	X
La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	X
La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	X
L'épanouissement de tous les êtres humains	X
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	X

MÉTHODE

La participation des acteurs	X
L'organisation du pilotage	X
La transversalité de l'approche	X
Dispositif d'évaluation partagé	X
Stratégie d'amélioration continue	X

2.2) Qualité, Innovation

Le Département poursuit son action de partenariat technique avec les acteurs publics et privés du monde de la recherche.

Les travaux d'assainissement par techniques alternatives sont moins coûteux et plus performants que ceux réalisés avec les techniques classiques dites du « tout tuyau » tant sur l'aspect technique qu'écologique. Il est à noter que les techniques d'assainissement d'eau pluviale alternatives donnent une plus value en terme d'aménagement, elles créent des espaces à vocation technique et d'agrément.

À titre d'exemple, sur une opération récente de réhabilitation dans le Valenciennois, un ouvrage classique évalué à 2,4 millions d'euros a été remplacé par des installations alternatives d'un coût de 1,6 million d'euros dont les performances sont supérieures : gestion des pluies d'occurrence 100 ans contre 10 ans, acceptation d'une intensité de pluie de plus de deux fois supérieure, capacité de stockage 1,6 fois supérieure. Dans une période aux budgets tendus et dans un

contexte de dérèglement climatique, d'irrégularité des pluies et d'augmentation des inondations, l'augmentation des performances des ouvrages pluviaux à coût optimisé est impérative.

Le projet COMETA a pour objet de réaliser un logiciel dédié aux techniques alternatives d'assainissement pluvial. Il a pour objectif d'accompagner le concepteur-décideur de la phase esquisse à celle de consultation des entreprises. L'outil finalisé rationalisera les rapports et échanges entre toutes les parties de l'acte de construire (Maîtrise d'œuvre, B.E.T. Entreprises, Maîtres d'Ouvrage) que ce soit sur la thématique Bâtiment ou Infrastructure.

Le projet est potentiellement générateur :

- d'économies par optimisation des investissements liés à l'assainissement,
- d'emplois à court et moyen terme (3 en phase d'élaboration et 4 dès la 3ème année pour l'exploitation),
- de retour lié à la copropriété du logiciel.

En illustration un même site traité par assainissement tout tuyau puis réhabilité par technique alternative est visible.

2015 APPEL À CANDIDATURES HABITATS AGRICOLES



Mots clés : appel à projets, renouvellement urbain, habitat, agriculture

Chiffres clés 2014 :

Depuis 2008, la part de la production de logements dans l'espace rural diminue au profit des villes et banlieues : 26% en 2008, 20% en 2012. 90% des logements construits sont individuels

L'espace rural (communes rurales et bourgs centres) représente en 2011, 19 % de la population du département

OBJECTIFS

La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	X
La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	X
La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	X
L'épanouissement de tous les êtres humains	X
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	X

MÉTHODE

La participation des acteurs	X
L'organisation du pilotage	X
La transversalité de l'approche	X
Dispositif d'évaluation partagé	X
Stratégie d'amélioration continue	X

2.3) Adoption d'une nouvelle politique d'habitat

Face aux attentes des Nordistes, le Département a souhaité consolider son intervention en se dotant d'un Plan départemental de l'habitat cofinancé et co-piloté avec l'État. Celui-ci a été adopté par le Conseil départemental en décembre 2014.

Le Département du Nord dispose d'un patrimoine rural riche laissant des opportunités foncières pour créer une offre de logements locatifs dans des secteurs qui en sont dépourvus.

Dans une perspective de valorisation de ce patrimoine et dans une logique de limitation de l'étalement urbain et de développement durable, le Département du Nord a lancé un appel à candidatures en 2015 portant sur la transformation d'usage de bâtiments agricoles en logements locatifs.

Les exigences du Département du Nord à travers cet appel à candidatures sont de :

- mieux répondre aux attentes du public sur l'ensemble du territoire départemental,
- créer une dynamique afin d'augmenter l'offre de logements locatifs aidés en secteur rural,
- favoriser le maintien et le développement de l'attractivité des centres bourgs.

La consultation prévoit la sélection de 5 dossiers lauréats (prioritairement sur les arrondissements d'Avesnes, Cambrai et Douai).

La sélection prévue lors du dernier trimestre 2015 se fera en fonction de critères liés à la prise en compte du public prioritaire du Département (personnes âgées, handicapées, etc.), aux performances thermiques des logements, d'accès aux moyens de transports, etc.

2015

LANCEMENT DU DISPOSITIF NORD ENERGIE SOLIDARITÉ



Mots clés : facture énergétique, ménages, énergie, logement

Chiffres clés 2014 :

1/3 du parc total du Nord est considéré comme énergivore (étiquette énergétique F ou G)

28 % des Nordistes sont potentiellement en précarité énergétique, dont 21% des propriétaires occupants, 28% des locataires privés et 30% des locataires HLM

22% des ménages vivent sous le seuil de pauvreté

OBJECTIFS

La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	X
La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	X
La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	X
L'épanouissement de tous les êtres humains	X
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	X

MÉTHODE

La participation des acteurs	X
L'organisation du pilotage	X
La transversalité de l'approche	X
Dispositif d'évaluation partagé	X
Stratégie d'amélioration continue	X

2.3) Adoption d'une nouvelle politique d'habitat

Face aux attentes des Nordistes, le Département a souhaité consolider son intervention en se dotant d'un Plan départemental de l'habitat cofinancé et co-piloté avec l'État. Celui-ci a été adopté par le Conseil départemental en décembre 2014.

Expérimental sur 3 ans (2014-2017) sur l'ensemble du territoire départemental, le dispositif « Nord Energie Solidarité » vise à participer à la rénovation thermique des logements dans le parc privé auprès de 1 000 ménages « fragiles » en situation de précarité énergétique (propriétaires occupants ou locataires du parc privé dont les ressources sont inférieures ou égales à 1,5 Revenu de Solidarité Active).

Le dispositif est composé de trois étapes :

- le repérage par les acteurs sociaux et orientation vers la plate-forme ressource portée par l'Agence Départementale d'Information sur le Logement, opérationnelle depuis le 30 septembre 2014 (définition du projet travaux, simulation des aides, orientation vers l'opérateur habitat),
- le soutien travaux avec trois niveaux d'intervention pouvant permettre un gain énergétique de 5 à 25 % et plus. Mise en place d'un chèque travaux auprès d'entreprises du bâtiment labellisées « Reconnu Garant de l'Environnement » ou d'insertion sociale,
- l'accompagnement des ménages tout au long du projet (information sur les éco-gestes et suivi des consommations, médiation bailleur, monitorat).

Des conventionnements ont été signés en 2015 avec les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et Pays porteurs de Projet d'Intérêt Général habitat.

Un dispositif de lettre Chèque « Nord Energie Solidarité » permet d'assurer un paiement sécurisé et la réalisation de travaux de qualité auprès d'entreprises « Reconnu Garant de l'Environnement ».

Le dispositif sera accompagné et évalué dans sa mise en œuvre par un cabinet d'étude.

Au 1er octobre 2015, 170 ménages ont été orientés par la plate-forme Nord Energie Solidarité et 49 premières demandes de subvention ont été présentées à la Commission permanente du 11 mai 2015.

2015

MISE EN ŒUVRE DE L'OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT



Mots clés : habitat, observatoire, Plan Départemental de l'Habitat

Chiffres clés 2014 :

En 2010, le parc de logement nordiste est principalement composé de maisons individuelles, environ 70 %, et 30 % d'appartements

69 % du parc de logement a été construit avant 1975, soit antérieurement aux premières réglementations thermiques et 45 % des logements privés ont été construits avant 1948

OBJECTIFS	La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	X
	La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	X
	La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	X
	L'épanouissement de tous les êtres humains	X
	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	X
MÉTHODE	La participation des acteurs	X
	L'organisation du pilotage	X
	La transversalité de l'approche	X
	Dispositif d'évaluation partagé	X
	Stratégie d'amélioration continue	X

2.3) Adoption d'une nouvelle politique d'habitat

Face aux attentes des Nordistes, le Département a souhaité consolider son intervention en se dotant d'un Plan départemental de l'habitat cofinancé et co-piloté avec l'État. Celui-ci a été adopté par le Conseil départemental en décembre 2014.

L'Observatoire Départemental de l'Habitat s'inscrit dans la dynamique d'animation du réseau des acteurs, engagée lors de l'élaboration du Plan Départemental de l'Habitat.

Il poursuit 3 objectifs principaux :

- disposer et partager une connaissance des marchés de l'habitat, des besoins en logement et enjeux des territoires,
- permettre le suivi des orientations du Plan Départemental de l'Habitat et l'évaluation des politiques mises en œuvre,
- sensibiliser les élus et tout acteur de l'habitat, en facilitant le dialogue.

Il s'agit également pour le Département de créer un lien entre les missions essentielles : l'action sociale, l'aménagement du territoire et l'habitat.

2015 est consacrée à la conception et à la mise en place de l'observatoire :

- définition du cadre d'analyse, visant la compréhension des problématiques habitat par une approche multithématique de cette question (logement, économie, transports, social, etc.),
- mobilisation des partenaires pour l'échange des données qui viendront alimenter l'observatoire,
- étude de faisabilité et mise en œuvre d'un site web extranet, support de diffusion des données, et de communication au service des territoires. Il constitue l'outil de connaissance et d'aide à la décision pour les élus locaux et leurs services, facilitant les échanges entre les échelons territoriaux et aidant à la formalisation d'enjeux en matière d'habitat entre les acteurs.

2015 MICROCRÉDIT


Mots clés : création d'entreprise, insertion professionnelle, prime à la création

Indicateurs	2014	2015
Nombre de créateurs allocataires du RSA accompagnés	320	350

OBJECTIFS

La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	
La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	X
L'épanouissement de tous les êtres humains	X
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

MÉTHODE

La participation des acteurs	X
L'organisation du pilotage	X
La transversalité de l'approche	X
Dispositif d'évaluation partagé	X
Stratégie d'amélioration continue	X

2.4) Insertion professionnelle

Le nombre d'allocataires du Revenu de Solidarité Active est en constante augmentation. Il est impératif de les accompagner dans leur projet de retour à l'emploi.

Dans le cadre du Plan Départemental d'Insertion, le Département propose un nouveau dispositif de type microcrédit destiné à financer les projets de création ou de développement d'entreprises portés par des Nordistes allocataires du Revenu de Solidarité Active. Ce dispositif est basé sur l'accompagnement des allocataires durant la création et par un appui financier au démarrage ou en développement dans le cadre du Programme Régional de Création et Transmission d'Entreprises.

Il s'agit d'une action visant à la sécurisation du parcours des allocataires du Revenu de Solidarité Active créateurs, en confortant financièrement l'entreprise. En 2014, les principes du dispositif ont été adoptés après concertation avec l'ensemble des partenaires.

En 2015, sont mises en place :

- une boîte à outils permettant d'accéder à un financement et un accompagnement dans le démarrage d'une activité,
- l'attribution d'une prime spécifique à la création (à titre expérimental dans un premier temps en quartier politique de la ville).

2015

INSERTION PROFESSIONNELLE DANS L'ARTISANAT : L'EXEMPLE DU CAMBRÉSIS



Mots clés : insertion, artisanat, Revenu de Solidarité Active, formation

Chiffres clés 2014 :

148 897 allocataires du Revenu de Solidarité Active au 31 décembre

Indicateurs : 26 allocataires du Revenu de Solidarité Active ont participé à l'action « sur les routes de l'emploi artisanal »

OBJECTIFS

La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	
La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	X
L'épanouissement de tous les êtres humains	X
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	X

MÉTHODE

La participation des acteurs	X
L'organisation du pilotage	X
La transversalité de l'approche	X
Dispositif d'évaluation partagé	X
Stratégie d'amélioration continue	X

2.4) Insertion professionnelle

Le nombre d'allocataires du Revenu de Solidarité Active est en constante augmentation. Il est impératif de les accompagner dans leur projet de retour à l'emploi.

L'Université Régionale des Métiers de l'Artisanat a ouvert ses portes à Caudry en octobre 2013.

Premier territoire d'expérimentation, le Cambrésis a fait l'objet d'un diagnostic qui a permis de démontrer que :

- un grand nombre d'artisans du territoire partent à la retraite sans repreneur,
- beaucoup d'artisans n'arrivent pas à recruter de personnes qualifiées et motivées,
- le public jeune, positionné en apprentissage, l'est souvent par défaut et ne correspond pas aux attentes, souvent exigeantes, des artisans.

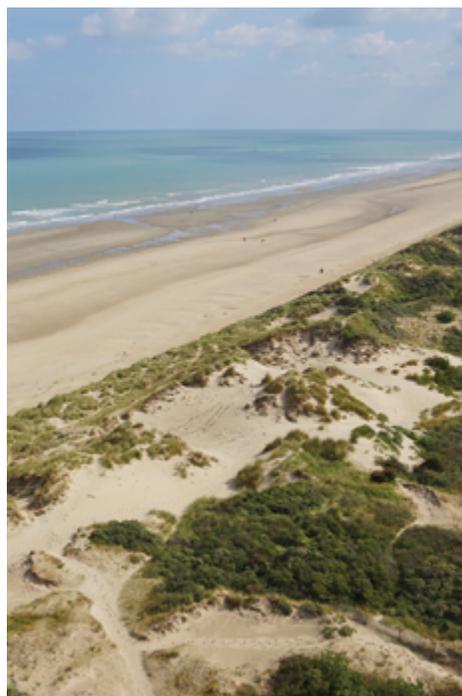
Il a permis de mettre en place une action innovante « sur les routes de l'emploi artisanal » qui consiste à faire découvrir et à initier aux différents métiers de services et alimentaires, autour d'un village d'artisans.

En 2015, 26 jeunes ont effectué l'action. 20 d'entre eux ont exprimé un projet et bénéficieront d'un parcours de formation adapté à la suite de leur bilan de compétence.

Un dispositif d'évaluation est mis en place en lien avec Pôle Emploi, la Région, le Département et l'Université.

2015

CONGRÈS COMMUN DES RÉSEAUX DES RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE ET DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS



Mots clés : biodiversité, éducation à l'environnement, Espaces Naturels Sensibles, Réserve Naturelle Dune Marchand

Chiffres clés 2014 : 3 500 hectares gérés ou acquis par le Département

OBJECTIFS	
La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	X
La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	X
La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	X
L'épanouissement de tous les êtres humains	X
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	
MÉTHODE	
La participation des acteurs	X
L'organisation du pilotage	X
La transversalité de l'approche	X
Dispositif d'évaluation partagé	X
Stratégie d'amélioration continue	X

2.5) Environnement

Le Département du Nord est le premier gestionnaire des milieux naturels pour le Nord. Il est également gestionnaire de la seule Réserve Naturelle Nationale du département, la Dune Marchand, propriété du Conservatoire du Littoral.

Le Congrès national 2015 "Réserves Naturelles de France" – "Conservatoire d'Espaces Naturels" s'est déroulé au Kursaal de Dunkerque du 7 au 10 octobre 2015.

Ce congrès exceptionnel réunit tous les Conservatoires d'Espaces Naturels de France ainsi que l'ensemble du réseau Réserves Naturelles de France.

Les 3 grands thèmes au programme étaient les suivants :

- actualités liées au projet de loi sur la biodiversité et la réforme territoriale et leurs impacts,
- constitution et rapprochement des deux réseaux Réserves Naturelles de France et Conservatoires d'Espaces Naturels pour la protection de la nature en France,
- biodiversité et changements climatiques.

Le Département a participé aux tables rondes et organisé des visites de terrains. Les thèmes suivants ont été abordés :

- la gestion de la Réserve Naturelle Nationale de la Dune Marchand,
- les mesures compensatoires du terminal méthanier,
- la réalisation d'outils pédagogiques,
- des visites guidées présentant les programmes éducatifs ainsi que le métier de garde départemental,
- une application smartphone de découverte de la faune et la flore de la Réserve Naturelle de la Dune Marchand dans le cadre des réseaux de randonnée.

2015

RÉHABILITATION DE LA VOIE VERTE DES GUEULES NOIRES



Mots clés : Voies Vertes, Espaces Naturels Sensibles, cyclotourisme, corridor écologique, véloroutes

Chiffres clés 2014 :

7 300 kilomètres d'itinéraires de randonnée du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

90 kilomètres de voies vertes

OBJECTIFS		
La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère		X
La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources		X
La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations		X
L'épanouissement de tous les êtres humains		X
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables		X
MÉTHODE		
La participation des acteurs		X
L'organisation du pilotage		X
La transversalité de l'approche		X
Dispositif d'évaluation partagé		X
Stratégie d'amélioration continue		X

2.5) Environnement

Le Département du Nord est le premier gestionnaire des milieux naturels pour le Nord. Il est également gestionnaire de la seule Réserve Naturelle Nationale du département, la Dune Marchand, propriété du Conservatoire du Littoral

L'Etablissement Public Foncier a aménagé en 1995 les 15 kilomètres de l'ancienne voie ferrée reliant Vieux-Condé à Bruay-sur-l'Escaut, dénommée «Voie Verte des Gueules Noires», sur les communes de Vieux-Condé, Condé-sur-l'Escaut, Fresnes-sur-l'Escaut, Escaupont et Bruay-sur-l'Escaut.

Le développement des voies vertes et les nouvelles exigences en termes de qualité, d'amélioration de la sécurité, de circulation des usagers et de maintien ou de développement de la biodiversité ainsi que le vieillissement des aménagements antérieurs nécessitent désormais une réhabilitation complète du linéaire.

Cette voie verte est un axe majeur dans le Valenciennois pour les randonnées équestres, pédestres et cyclotouristiques. Elle constitue l'ossature de nombreux itinéraires du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Elle est inscrite au Schéma Régional des Véloroutes et Voies Vertes et a une partie commune avec les véloroutes du bassin minier et de l'Escaut. Elle constitue la continuité française du Réseau Autonome de VoiEs Lentes wallon à Péruwelz.

Les travaux d'aménagement (terrassement, chicane, mobilier, chemin en marquise, structure portante perméable...) financés dans le cadre du schéma régional des véloroutes et voies vertes s'étaleront d'octobre 2014 jusqu'en 2017.

2015

PARTICIPATION AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE



Mots clés : salon de l'agriculture, agriculture locale

Chiffres clés 2014 : 30% d'affluence sur le stand en plus par rapport à l'année 2014

OBJECTIFS

La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	X
La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	X
La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	X
L'épanouissement de tous les êtres humains	X
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	X

MÉTHODE

La participation des acteurs	X
L'organisation du pilotage	X
La transversalité de l'approche	X
Dispositif d'évaluation partagé	X
Stratégie d'amélioration continue	X

2.5) Environnement

Le Département du Nord est le premier gestionnaire des milieux naturels pour le Nord. Il est également gestionnaire de la seule Réserve Naturelle Nationale du département, la Dune Marchand, propriété du Conservatoire du Littoral

Pour sa 10^e participation, le stand départemental a rencontré un vif succès du fait notamment de sa présence aux côtés de Filouse, la vache Rouge Flamande, tête d'affiche du Salon. Son rayonnement pour l'agriculture régionale et nordiste fut très important, à la grande satisfaction des éleveurs et partenaires agricoles.

Le stand a battu son record d'affluence avec 3 325 enfants accueillis sur le parcours pédagogique (+ 30% par rapport à 2014) et 170 personnes présentes pendant les 9 jours pour accueillir les visiteurs.

L'objectif du Département de réunir éleveurs, agriculteurs, organismes agricoles, habitants du Nord et visiteurs sur un même stand et faire ainsi découvrir les spécificités de l'agriculture nordiste, valoriser le talent de ses agriculteurs et souligner leur proximité, a été atteint.

Ainsi a pu être mis en exergue l'adaptation de l'agriculture nordiste aux grands enjeux environnementaux et alimentaires : protection de la ressource en eau (éco-phyto), éco-pâturage en zone humide avec des races locales, mesures agroenvironnementales et climatiques (biodiversité, zone humide, érosion, eau potable), lutte contre l'érosion des sols et les inondations (pratiques culturales, haies, fascines), circuits courts, valorisation des filières courtes et longues de qualité, développement de l'agriculture biologique ...

2015 JOURNÉE « CULTURE COMMUNE EN SANTÉ »


Mots clés : santé, bien être, prévention

Chiffres clés 2014 : 100 agents ont participé à la journée du 16 juin à Maroilles

OBJECTIFS

La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	
La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	X
L'épanouissement de tous les êtres humains	X
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

MÉTHODE

La participation des acteurs	X
L'organisation du pilotage	X
La transversalité de l'approche	X
Dispositif d'évaluation partagé	X
Stratégie d'amélioration continue	X

2.6) Plan « santé bien-être »

La prise en compte des différents déterminants de santé permet d'aborder une réelle politique de santé publique où chaque champ de compétence est concerné, au delà du champ de la santé et du social.

Le Département a adopté le Plan « santé bien-être » le 16 octobre 2013 et s'est engagé sur l'accès à la santé et à la prévention de tous les Nordistes.

Cette ambition se décline à travers l'axe transversal « intégrer la notion de bien-être et prendre en compte les divers déterminants de la santé pour améliorer la santé et la qualité de vie des Nordistes ».

La journée « culture commune en santé » a eu lieu le mardi 16 juin 2015 à Maroilles. L'organisation de cette journée événementielle répond à l'objectif « Mieux prendre en compte la dimension santé dans les sollicitations des publics prioritaires du Département, quelle que soit la nature de la demande, dans un objectif de prévention ».

Pour ce faire un forum ouvert aux cadres et professionnels départementaux de tous les services intervenants sur l'arrondissement d'Avesnes a eu lieu sur le thème « Valoriser la complémentarité des politiques départementales qui ont un impact sur la santé et mettre en synergie les actions menées ».

Les objectifs opérationnels autour de ce temps étaient de :

- sensibiliser les professionnels départementaux à la prise en compte des multiples dimensions de la santé et à la confrontation des diverses représentations de la santé,
- renforcer le sentiment de légitimité à aborder la santé avec les publics dans le cadre de leurs missions,
- promouvoir une culture commune en santé par une approche plus globale des situations.

2015

L'ASSIETTE DURABLE DANS LES COLLÈGES



Mots clés : collège, éducation, assiette durable, restauration durable

Chiffres clés 2014 : 9 110 000 repas dont 1 401 803 en assiette durable

Indicateurs	2013	2014
Nombre total de collèges en assiette durable	26	26
% de repas en assiette durable sur l'ensemble des collèges	4,65%	15,38%

OBJECTIFS

La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	X
La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	X
La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre générations	X
L'épanouissement de tous les êtres humains	X
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	X

MÉTHODE

La participation des acteurs	X
L'organisation du pilotage	X
La transversalité de l'approche	X
Dispositif d'évaluation partagé	X
Stratégie d'amélioration continue	X

2.7) Éducation au développement durable

L'éducation au développement durable fait partie intégrante des programmes de l'Éducation Nationale. A cet aspect s'ajoutent des actions concrètes mises en place dans une partie des collèges du Département afin de sensibiliser les jeunes aux enjeux du développement durable et les rendre acteurs dans divers projets.

Dans le cadre de la mission d'éducation au développement durable, un appel à projets Assiette Durable a été lancé en septembre 2014 auprès des collèges publics du Nord.

26 collèges étaient déjà investis dans cette démarche projet, 3 nouveaux collèges y sont entrés en 2015.

Le projet Assiette Durable favorise au sein des collèges de nouvelles pratiques, notamment dans le champ de la réduction du gaspillage alimentaire et de la gestion des déchets. En effet, les équipes de restauration mettent en place la pesée des déchets après les repas pour évaluer leur poids mais également pour ajuster les quantités, prendre en compte le goût des élèves, et informer les convives.

Les commissions menus déployées dans les collèges, sont des espaces d'échanges entre le chef de cuisine, des collégiens, des parents d'élèves et l'équipe de direction et pédagogie.

Sur le territoire du Valenciennois, du Douaisis et du Cambrésis, des partenaires viennent appuyer les collèges dans leur démarche de réduction du gaspillage alimentaire et de la gestion des déchets.

En ce qui concerne les achats durables, le Département s'associe à une démarche partenariale territoriale, (Chambre d'Agriculture, intercommunalités, Parcs Naturels Régionaux, Département, Région, Aprobio) et met en place des salons de rencontre offres et demandes sur les circuits courts. Le premier a eu lieu le mardi 9 juin sur le Douaisis.

De plus, le Département est partenaire d'un pré-projet Interreg V intitulé : Développement d'une filière transfrontalière circuits courts.

Enfin, un partenariat avec le réseau d'agriculteurs, « le Savoir Vert » permet de proposer aux collèges investis en démarche de restauration durable, un module intitulé : « Intervention d'un(e) agriculteur (trice) au sein des collèges sur la restauration durable ».



**« Nous n'héritons pas la Terre de nos ancêtres,
nous l'empruntons à nos enfants. »**

Antoine de Saint-Exupéry



Nord
Le Département

Mission Agenda 21
Direction générale
Qualité du service public
51, rue Gustave Delory
59047 LILLE Cedex
Tél. : 03 59 73 59 59
Courriel : agenda21@lenord.fr

lenord.fr